

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 908

présenté par  
Mme de Vaucouleurs et Mme Bannier

-----

### ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 71, substituer aux mots :

« l'avant-veille de »

les mots :

« à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir la rédaction adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.